
titre: Le loup dans l'Hérault auteur: subversive.eu

date: 02-06-2021

On se concentrera sur la zone du Caroux-Espinouse, celle du Somail et le secteur Causse du Larzac Méridional.

Trois départements sont concernés à petite et à plus grande échelle, le Tarn, l'Hérault et l'Aveyron.

Contexte

<u>La protection du loup débute dès 1992 en Europe</u> avec le Programme <u>LIFEWOLFALPS</u>. Celui-ci deviendra partenaire avec l'Office Français de la Biodiversité (<u>OFB</u>). <u>Liste complète des partenaires du programme européen</u> et la <u>liste complète des cofinanceur du programme</u>.

Contexte National

<u>Le Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage</u> devrait permettre d'établir un plan national à partir de 2021. Les actions sont réparties par "Axe", voici les principaux :

L'Axe 1 "PROTECTION DES TROUPEAUX" regroupe 13 actions,

7 actions concernant l'Axe 5 "LES INTERVENTIONS SUR LA POPULATION DE LOUPS", et 6 actions pour l'Axe 7, ÉTUDES ET PROSPECTIVES.

Pour un total de 38 actions soit 18.42% d'actions "ÉTUDES ET PROSPECTIVES". Il reste encore des incertitudes et des observations à mener.

La vidéo Cartographie du Loup en France vous offre un contexte à l'échelle nationale.

Le loup est revenu en France au début des années 1990 car il n'était plus chassé. La décision de le classer espèce protégée fut prise, la population s'est mise à croître. Il se sont déployés partout en France. Jusqu'en Bretagne. Le loup à force d'être chassé est un animal quasi diurne mais vous pouvez l'apercevoir en journée.

Pour l'instant, il ne s'attaque pas à l'homme, jusqu'au jour où il aura compris que les tirs ne lui font plus mal et que la faim ou la menace ne soit trop grande. Alors, la victime, si elle survie sera montrée comme un héro..

Contexte Régional

Les premiers loups ont été repérés en 2008, un mâle solitaire dans le Tarn. Mais aucune trace dans la presse avant 2013. Avant qu'un second mâle ne soit capté. Une femelle rode dans le sud de l'Aveyron, sur le plateaux du Larzac. Et un troisième a été capté en Janvier 2021, sorti dans la presse fin Avril 2021, début Mai. Il en faut peu pour qu'un couple se croise et forme une meute.

Le Caroux regroupe du mouflon, proie idéale pour le loup, mais ils attrapent aussi des chevreuils, des jeunes sangliers, des brebis. Les élevages sont nombreux dans le secteur.

Les agents de l'OFB, discrets, trop discrets pour une république, ou pire une démocratie, s'amuse à contenir l'information.

Heureusement, les obligations devant la Loi font foi.

Voici le site de la <u>Préfecture de l'Hérault et le référencement du Loup</u>. Sur les pdf, en date du 21/04/2021, on observe une hausse des indices recueillis, mais rien ne prouve que cela n'est pas du à la hausse du matériel et des moyens mis en place pour recueillir ces indices.

Début 2021, on a donc a priori 3 ou 4 Loups sur le secteur sud du plateau du Larzac (1 femelle), et le Caroux où entre 2016 et 2020, 3 mâles furent identifiés, mais aucune preuve si il y en a 2 ou 3. Début 2021, information officielle concernant ce que la presse diffuse sur la <u>préfecture du Tarn</u>.

Adaptation et changement d'environnement

4 attaques, 23 constats de "tué" dont 22 "Loup non écarté" et 5 "blessé" "Loup non écarté". (début 2021)

55 constats d'indices dont 21 retenus, notamment des visuels sur la commune de Le Soulié, secteur du Somail. (début 2021)

On observe, une hausse du "nombre d'arrêtés tir de défense simple", 9 en 4 mois début 2021 contre 5 en 2020 et 4 en 2019.

On observe une prudence (ET/OU une rétention d'information ET/OU en attente des labos scientifique?) quant aux indices retenus, 40% des indices recueillis sont retenus "Loup".

On observe une hausse de 560% du "Montant indemnisé" entre 2019 et 2020. On note en 4 mois, 22.02% du budget de 2020 est utilisé.

Concernant "Montant de subvention (crédits urgence MAA)", une hausse importante entre 2016 et 2017, la hausse 2018, 2019, 2020 est constante. On note en 4 mois, 34.37% du budget 2020 utilisé.

Il est intéressant d'observer que sur la période totale, soit 2013 début 2021, 56% des constats dommages sont "Loup non écarté". Il faudrait observer si avant l'arrivée du Loup, il y avait ces 44% de constats..

On observe également, la majorité des indices se font entre le Somail et le Caroux-Espinouse (73.7%).

On observe, pour le Nombre de constat dommages établis, 46.7% de ces constats dans la zone Larzac Méridional contre 27.2% sur le secteur du Somail-Caroux-Espinouse.

Les zones hors de ces deux secteurs sont vastes pour noter une quelconque analyse tangible.

Il faut prendre en considération, le déploiement des effectifs et des moyens des agents de l'OFB, la répartition des troupeaux ainsi que leur composition (nombre de bête moyenne).

L'on ne peut donc rien en déduire. En cause, l'information concernant le déploiement des effectifs et des moyens techniques à la disposition des cadres de l'OFB n'est pas communiqué. Il n'y a aucune information liés avec le nombre d'élevage, leur nombre de têtes moyennes, etc... Et c'est bien dommage, car ne pas offrir à tous la capacité d'analyse requise concernant ce dossier qui ne concerne pas que les agriculteurs et les "défenseurs de la nature".

Analyse fondamentale

Au 25 Mars 2021, l'Hérault n'est pas en zone cercle 3. Aucune commune de l'Hérault, du Tarn ou de l'Aveyron n'est en cercle 0.

Cette zone est un point de passage obligé entre les Pyrénées et le Royaume d'Espagne avec le reste de l'Europe. Si le secteur fournit assez de nourriture pour le Loup, il faudra prévoir l'installation d'une meute. Il faut regarder l'évolution des populations de mouflon (entre 1500 et 2000, trop peu précis), je n'ai trouvé aucune information.

Comme dit précédemment, le manque d'information pèse sur l'analyse. Comment mesurer la présence du Loup si la répartition des moyens techniques et humains pour leur suivis ne sont pas communiqués ?

Comment étudier les attaques de loup si les informations concernant les troupeaux manquent, nombre de chiens, nombre de bêtes, clôture, zone géographique ? C'est bien dommage.

Les avantages du Loup sont qu'il va réguler (a priori, enfin probablement) les populations de sangliers et de chevreuil, ce que les chasseurs ne feront plus, par leur nombre décroissant et les interdictions.

Il faudra alors espérer qu'ils aient le ventre plein pour ne pas s'attaquer aux Hommes.

Il faudra trouver une solution concernant les dommages sur les troupeaux, et personne ne parle des blessures psychologiques des éleveurs. Soit des stratégies efficaces, soit aucun Loups.

Le paradoxe étatique

L'ont débourse toujours plus d'argent à l'indemnisation des éleveurs, à la communications <u>les relations publiques</u>, à la mise en place d'étude large entre pays européen. On lâche de l'argent pour faire taire la gronde, comme avec l'ours, l'on accepte donc que le loup est le problème. Mais l'ont refuse de noter officiellement, "prédatée par un loup" sur une carcasse de brebis où l'on note je cite "Loup non écarté". Mais qu'est-ce que cela veut dire ?.

Sources

<u>InfoLoup France</u> <u>Préfecture de l'Hérault - Loup</u> <u>Préfecture du Tarn - Loup</u>